

DECRET N° 84-145 du 27 Mars 1984

portant Nomination des Membres et  
du Président du Conseil d'Adminis-  
tration de la Société Nationale  
pour la Promotion Agricole (SONAPRA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promul-  
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire  
du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a  
complétée,

VU la Loi Constitutionnelle N° 84-003 du 6 Mars 1984 portant  
amendements à la Loi Fondamentale de la République Popu-  
laire du Bénin,

VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition  
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU la Loi N° 82-008 du 30 décembre 1982 régissant les rapports  
entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés  
d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise  
de participation et fixant leurs modalités de gestion,

VU le décret N° 83-77 du 4 Mars 1983 portant approbation des  
Statuts de la Société Nationale pour la Promotion Agricole  
(SONAPRA),

SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action  
Coopérative,

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 7 Mars 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. -- Sont nommées Membres du Conseil d'Administration  
de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) les  
personnes dont les noms suivent :

Camarades : - Tadjou BELLO : Représentant du Ministre du Plan,  
de la Statistique et de l'Analyse  
Economique.

- Bruno AMOUSSOU : Représentant du Ministre des  
Finances.

- Barnabé KONNIGUI : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales.
- Cyr M'PO KOUAGOU : Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.
- Bernard TOSSOU : Représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative.
- Christophe YEBE : Représentant du Ministre du Commerce.
- François ASSOGBAKPE : Représentant du Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche.
- Jean GANDOGO { : Représentants du Comité de Défense
- Mathias CODO { de la Révolution.
- Henry TEKOU { : Représentants du Syndicat
- Narcisse JODO {
- Ali SENI {

Article 2. - Le Camarade Bernard TOSSOU est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA.).

Article 3. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

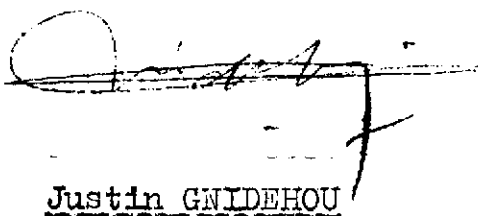
Fait à Cotonou, le 27 Mars 1984

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

- 2 -

Le Ministre du Développement Rural  
et de l'Action Coopérative,



Justin GNIDEHOU

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CT/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDRA 4  
Autres Ministères 21 SGG 4 SPD 2 DPE-DLO-INSAE 6 IGE et ses  
Sections 4 DCCT-Gde Chanc 3 SONAPRA 8 Membres du CA/SONAPRA 12  
CCIB 2 UNB-FASJET 4 BN-DAN 4 BCP 2 JORPB 1.-